

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

La ministre

Paris, le 30 DEC. 2014

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous informer que le dossier de programme d'action de prévention des inondations (PAPI) du bassin de la Canche, que vous portez, a été labellisé par la Commission mixte inondation (CMI) le 6 novembre 2014.

Pour vous accompagner dans la réalisation de ces projets de prévention des risques naturels majeurs, l'Etat est prêt à s'engager avec vous pour une participation de 235 080 € provenant du fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRMN) auxquels s'ajouteront 20 907 € du programme 181 "prévention des risques" sur les 704 535 € de coût de ce PAPI.


Ce montant est à consolider avant la signature de la convention, lorsque vous aurez donné suite aux réserves et recommandations de la CMI.

Je compte sur vous et vos partenaires pour mener à bien le programme de travaux, dans l'intérêt de la collectivité et des bénéficiaires de ces mesures de prévention pour mieux se préparer face à des événements climatiques souvent dommageables.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments distingués.



Ségolène ROYAL



Monsieur Bruno ROUSSEL
Président du Syndicat Mixte de la Canche
et de ses Affluents
19, place d'Armes
62140 HESDIN

Copies à : M. le Préfet du Pas-de-Calais ; DREAL Nord